

AIDES AUX ASSOCIATIONS : MODE D'EMPLOI

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Communauté de communes du Minervois au Caroux met en place pour 2019 une nouvelle méthodologie, de façon à répondre à la fois aux exigences légales et aux besoins du territoire : demande de soutien ou, pour les associations culturelles, appels à projets.

Les dossiers sont disponibles sur le site internet dès le 26 octobre.

La nouveauté réside dans "l'accompagnement" réservé aux projets culturels : la CdCMC lance 2 appels à projets, un pour le patrimoine, un pour la saison culturelle. Inscrits dans la démarche d'élaboration du projet de territoire « vivre en itinérance douce une histoire de pierres », ces deux appels à projets permettront de donner une meilleure lisibilité du partenariat entre la CdCMC et les associations pour coordonner l'activité culturelle du territoire.

Le règlement d'aide aux projets des associations mis en place en 2017 reste d'actualité pour les autres demandes : le dossier doit recevoir l'aval de la commune référente pour être recevable auprès de la CdCMC.

Les demandes devront être déposées avant le 30 novembre auprès de la Communauté de communes.

Contact : Angélique Cocordano 04 67 97 39 34 culture@cdcmc.fr

www.cc-minervois-caroux.fr